

Pour diffusion immédiate
Le 19 septembre 2006

LE GOUVERNEMENT MCGUINTY PREND DES MESURES AFIN DE RÉDUIRE LES MENACES POUR LES SOURCES D'EAU POTABLE

Les régions rurales participent au programme de financement de la protection de l'eau

PETERBOROUGH – Onze experts de diverses régions rurales de l'Ontario guideront l'élaboration d'un programme qui protégera les sources d'eau potable et répondra aux besoins des collectivités rurales.

« Le fonds aidera les fermiers et les petites entreprises rurales à prendre des mesures afin de réduire les menaces pour les sources locales d'eau potable », a déclaré Laurel Broten, ministre de l'Environnement. « Le comité consultatif que nous avons créé nous aidera à élaborer le meilleur programme pour appuyer la protection de l'eau dans les régions rurales de l'Ontario. »

Le comité fournira des conseils sur l'administration du programme de financement et l'affectation des fonds. Al Lauzon, ancien président du Conseil ontarien des affaires rurales, dirigera le comité, qui comprend des représentants du secteur agricole, des municipalités et des offices de protection de la nature.

« Les résidents des collectivités rurales méritent de l'eau potable propre et saine, et ils ont besoin de contribuer à déterminer comment la protéger », a dit Dalton McGuinty, premier ministre, qui a annoncé aujourd'hui les membres du comité lors du Concours international de labourage.

« Cette annonce prouve que le gouvernement McGuinty est disposé à écouter les fermiers et à collaborer avec eux pour protéger notre eau », a ajouté Leona Dombrowsky, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.

Plus tôt ce mois-ci, le gouvernement a proposé de modifier le projet de loi 43 (*Loi de 2006 sur l'eau saine*) pour enchâsser le programme d'aide financière dans la loi. Au début, on consacra 7 millions de dollars en 2007-2008 à des mesures préliminaires de protection de l'eau potable :

- 5 millions de dollars pour appuyer les mesures visant à protéger les terres et les eaux entourant les prises d'eau de surface et les puits artésiens des municipalités;
- 2 millions de dollars pour appuyer les activités locales de sensibilisation liées à la planification de la protection des sources.

« Nous sommes tous responsables de la protection des sources d'eau potable », a indiqué M^{me} Broten. « En facilitant la participation des gens qui vivent et travaillent dans les collectivités rurales, nous améliorons la protection de l'environnement et de la santé publique dans les régions rurales de l'Ontario. »

Personnes-ressources pour les médias :

John Steele, (416) 314-6666
Ministère de l'Environnement

Anne O'Hagan, (416) 325-5809
Bureau de la ministre

Renseignements au public :

(416) 325-4000 ou 1 800 565-4923/ www.ene.gov.on.ca

Also available in English.